Charte d’utilisation des réseaux sociaux

Introduction

Les discussions sont ouvertes à toutes et tous.

Nous publions sur nos comptes l’actualité nouvoitoucienne et de Rennes Métropole : idées sorties, actualités des services et des associations du territoire, loisirs, conseils, chiffres clefs, jeux, quizz, photos, vidéos, etc.

Les murs de nos réseaux sociaux sont des espaces libres et vos commentaires y sont les bienvenus !

N’hésitez pas à :

- réagir aux posts et stories par vos commentaires ;
- poser vos questions ;
- répondre à celles des autres membres.

Charte de dialogue

Les commentaires postés sur nos réseaux font l’objet d’une modération à posteriori, c’est-à-dire après leur publication.

Le rôle des modérateurs de la ville de Nouvoitou est de veiller à la qualité des débats en écartant les contributions qui, par leur caractère, pourraient nuire aux discussions.

Les modérateurs excluent également tous propos contraires aux lois en vigueur.

Cela inclut, de façon non exhaustive :

- Les attaques ou insinuations fondées sur les races, les croyances ou non-croyances, les origines ethniques, le sexe ou l’orientation sexuelle.
- Les insultes, harcèlements, affirmations graves non-prouvées ou notoirement inexactes concernant les personnes ou les organisations.
- Tout message obscène, pornographique ou relevant du harcèlement.
- Tout message contraire aux droits d’auteur ou aux droits voisins, au droit applicable aux bases de données (Articles L111-1 à L343-7 du code de la propriété intellectuelle), au droit à l’image et au respect de la vie privée (Loi n°2020-1266 du 19 octobre 2020, articles 7 à 16-14 du code civil, articles 226-1 à 226-9 du code pénal et articles 484 à 492-1 du code de procédure civile), ou qui enfreindrait toute autre disposition législative ou réglementaire en vigueur.
- Toute attaque personnelle à l’égard de femmes et d’hommes politiques.
- Les invectives ad hominem (propos agressifs, méprisants, péremptoires) ou, de façon générale, tout propos attentatoires aux participants.
- Toute utilisation de nos réseaux sociaux à des fins publicitaires ou commerciales.
- La mention de coordonnées personnelles ou de liens hypertexte inappropriés.

- Certains excès de prolixité ou de fréquence d'intervention nuisant à la participation équitable de tous.
- Les contributions superflues ou redondantes sans apport particulier pour les échanges.
- Les informations obsolètes ou ayant déjà été pleinement débattues.
- Tout message hors sujet.
- Tout propos faisant la promotion d'un parti ou d'une personnalité politique : en période pré-électorale, les règles relatives à la propagande doivent être respectées (article L.52-1 du Code Électoral notamment).

Aussi à compter du 1er avril 2022, les administrateurs des réseaux sociaux de la ville de Nouvoitou se réservent le droit de dépublier tous les messages à caractère politique ou sujets polémiques cherchant à influencer les débats. En conséquence, les élus de la majorité comme de l'opposition et leurs sympathisants ainsi que les agents de la ville de Nouvoitou sont invités à ne pas intervenir sur les réseaux sociaux de la ville de Nouvoitou.

Il s'agit d'un espace d'échange et de dialogue pour les habitants de Nouvoitou.

Pour discuter avec la communauté, nous vous invitons à utiliser votre identité véritable à partir de votre profil personnel.

La mise en place de cette charte de dialogue est une précaution pour veiller à la qualité des débats et échanges que nous espérons les plus nombreux et riches possibles.

Mise à jour : mars 2022